

MM. Jos. Contant et J. B. A. Lanctôt parlent dans le même sens.

M. D. Parizeau estime que l'on n'arrivera à rien de sérieux tant que l'Association de l'Exposition n'aura pas nommé un directeur général qui puisse consacrer tout son temps aux détails de l'organisation.

Il est en définitive conclu que le comité des expositions de la Chambre étudiera la question plus sérieusement que jamais à sa très prochaine réunion.

—M. Larivière soulève une question de tarif. On veut, dit-il, imposer un droit de 33 1/3 pour cent sur la tôle et le fer-blanc américains dans le but de protéger une manufacture canadienne que l'on se propose de créer à Morrisburg. En principe, l'augmentation du tarif sur la tôle, paraît excellente. Il n'en va pas de même dans la pratique. L'industrie de la tôle et du fer-blanc est un de celles qui ont eu le plus de mal à réussir aux Etats-Unis. Peut-on espérer dès lors qu'elle réussira mieux au début à Morrisburg qui est un des sites les moins favorables du pays pour cette industrie? En augmentant maintenant la taxe sur les articles américains, on court le risque de faire payer plus cher aux très nombreux consommateurs canadiens sans donner un appui bien efficace à l'industrie canadienne. Le *statu quo* semble donc préférable.

La question est référée au comité des industries manufacturières.

—M. J. B. A. Lanctôt propose qu'un comité soit nommé pour suivre la discussion des divers projets de loi qui seront soumis au parlement fédéral à la prochaine session, ainsi que l'enquête sur les compagnies d'assurances. Cette tâche est confiée au comité de législation.

M. O. S. Perrault, à la suite d'une entrevue qu'il a eue récemment à Québec avec les autorités provinciales, informe la Chambre que la taxe sur les commis-voyageurs sera définitivement fixée comme suit: \$100 pour les commis-voyageurs vendant au commerce de gros; \$200 pour ceux qui vendent au commerce de détail; \$400 pour ceux qui vendent aux consommateurs.

—Trois nouveaux membres sont admis: MM. W. Boivin, J. A. Simard, Ch. H. Walters.

—La séance de mercredi était présidée par M. Catelli. Etaient présents: MM. L. J. A. Surveyer, J. B. A. Lanctôt, J. Masson, D. Parizeau, Larivière, Ch. Chaput, S. Lachance, Jos. Fortier, Pierre Gravel, G. Boivin, Comte des Etangs, R. Tourville, Hon. Ch. Desjardins, Jos. Contant, S. D. Joubert, etc.

L'argent consacré à la publicité, lorsqu'il est judicieusement dépensé, constitue un placement et non pas une dépense.

#### The Canadian Cannerns

Notre représentant dans l'Ouest Canada nous informe que M. David Marshall, de la Compagnie Canadian Cannerns, a assisté, la semaine précédente, la convention des fabricants de conserves alimentaires, qui a eu lieu à Atlantic City. Ce voyage a eu pour résultat l'achat d'une quantité considérable de machinerie nouvelle pour plusieurs établissements appartenant à la compagnie. Cette machinerie comprend plusieurs machines Hawkins pour couvercles ["cappers"] et aussi un certain nombre de machines pour remplir les boîtes de tomates. Les nouvelles machines sont destinées aux fabriques de Delhi, Niagara-on-the-Lake, St-Catharines, Grimsey, Bolter & Sons, Picton; Sandwich, Miller & Co., Trenton; A. B. Saylor, Canning Co., Bloomfield, Wellington et Leamington. Les Cannerns construisent une nouvelle manufacture à Picton, pour remplacer le vieil établissement A. Miller. On espère que le nouvel outillage facilitera considérablement les opérations de la saison prochaine.

Les sardines à l'huile, à la moutarde, aux tomates, les harengs sauce tomate, les harengs fumés kippered, les "kipperines," les "clams," etc., voilà les articles que le public demande aux épiceries à cette époque de l'année. Le marchand averti a soin de les mettre en stock pour satisfaire sa clientèle. La maison Connors Bros., Limited, de Black's Harbour, N. B., s'est fait une spécialité de ces marchandises.

Nous ne saurions trop conseiller aux consommateurs de faire leurs achats dans une autre partie de la province pour l'alimentation des animaux de ce numéro.

# PRUNEAEUX

MARQUE

## "Carnation" d'Ellsworth

Est la Marque d'un Pruneau de qualité.

Stock le plus fort de Santa Clara.

**ESSAYEZ-EN UNE BOITE, VOUS EN VOUDREZ DAVANTAGE.**

En vente par les principaux épiceries de gros, entre autres :

Messrs. Chaput Fils & Cie  
 " Laporte, Martin & Cie  
 " Lockerby Bros.  
 The Peterson Fruit Co.  
 Messrs. A. Robitaille & Cie

Messrs. Hudon & Orsali  
 " Forbes Bros.  
 " Demers, Fletcher & Cie  
 " Carter, Galbraith & Co.  
 " Lacaille, Gendreau & Cie